



Commune de
CHATENOIS-LES-FORGES

DEMANDE de SUBVENTION AUX

ASSOCIATIONS

Année 2024

Retour du dossier au plus tard pour le 1^{er} mars

2024

Identification du demandeur :

Nom de l'association :

Président :

Siège social :

Code Postal :

N° Tél. : Email.....

N° RNA ou SIRET :ou N° agrément JS :

Nombre d'adhérents :

Dont moins de 18 ans :

Pour les associations sportives : nombre de licenciés :

Montant de la cotisation (hors licence) :

Montant du prix de la licence: Adulte : Enfant

Pièces OBLIGATOIRES à joindre à la demande de subvention :

- Le dossier complété
- les statuts de l'association, la composition du bureau et du Conseil d'Administration (pour les statuts les fournir en cas de *modification depuis la dernière demande de subvention ou **si première demande en 2024.***
- La lettre de demande de subvention signée par le Président de l'association
- Les documents comptables de l'année 2023 (bilan + compte de résultat)
- Le budget prévisionnel 2024
- Le bilan des activités 2023 (ou celui de la saison sportive 2022/2023)
- Le compte-rendu de l'assemblée générale 2023
- L'attestation d'assurance de Responsabilité Civile avec Assurance dommages aux biens confiés non occasionnellement (notamment incendie) pour les associations occupant régulièrement des bâtiments communaux pour leurs activités.
- RIB (si changement depuis la saison dernière)

MAIRIE – 18 Voie du Tram – 90700 CHATENOIS-LES-FORGES

Téléphone : 03 84 29 40 67

Télécopie : 03 84 29 46 72

Courriel : Accueil@chatenoislesforges.fr

Site internet : www.chatenois-les-forges.fr

